

canadienne. Nos entreprises savent que leur viabilité exige des stratégies axées non seulement sur le marché canadien, mais aussi sur le marché mondial. L'Accord de libre-échange a éliminé les restrictions et élargi les horizons. De nombreux éléments de notre secteur privé croient qu'il a changé le comportement des entreprises canadiennes, les incitant à poursuivre plus activement et plus énergiquement de nouveaux marchés. Devant les remarquables réalisations de certaines entreprises, il est difficile de ne pas être impressionné par l'impact de la libéralisation du commerce. Tous les types d'entreprises -- pas seulement les grosses sociétés, mais aussi les entreprises de taille modeste -- découvrent de nouveaux créneaux à exploiter.

Notre expérience de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis nous donne de bonnes raisons d'espérer la conclusion de l'Accord de libre-échange nord-américain. Lorsque nos trois pays mettront cet accord en oeuvre, notre capacité de croissance économique s'en trouvera sensiblement améliorée. La création d'un marché de 360 millions de consommateurs donnera aux entreprises des trois pays la possibilité de réaliser de meilleures économies d'échelle. Ce qui améliorera l'efficacité des trois économies, et donc leur productivité. Chacun de nous a des ressources et des avantages distincts qui, lorsqu'ils seront rendus plus accessibles aux deux autres partenaires, produiront une puissante combinaison favorisant l'innovation et la croissance économiques.

J'ai souligné que nous souhaitons une croissance et une libéralisation des marchés en Amérique du Nord. Cela vaut aussi sur le plan multilatéral. Il est extrêmement important pour les économies du Canada et du Mexique que les NCM du GATT soient menées à bonne fin. Notre objectif y est le même que dans les négociations nord-américaines : c'est d'assurer notre compétitivité et notre prospérité dans les années 1990. Un système multilatéral de réglementation commerciale renforcé, rajeuni et élargi reste la pierre angulaire des relations économiques entre tous les participants. Il faut que les NCM débouchent dès cette année sur des résultats satisfaisants pour stimuler la confiance des cercles commerciaux et financiers internationaux. Nous sommes heureux de collaborer avec le Mexique pour obtenir de tels résultats. Depuis son adhésion à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, en 1986, votre pays a grandement contribué à ces négociations. Nous espérons que vous poursuivrez votre participation constructive dans les semaines importantes qui s'en viennent. Il est certain que le succès des NCM facilitera la négociation d'un Accord de libre-échange nord-américain.

Le succès des NCM se traduira par le maintien de la tendance à long terme vers une libéralisation accrue du commerce. Les entreprises, où qu'elles soient, seront alors à la recherche de nouveaux débouchés. Les réformes économiques prospectives du président Salinas ont déjà généré un intérêt considérable dans notre pays. Bien des firmes canadiennes comprennent que cet important stade du développement de votre économie offre de bonnes possibilités de partenariats avec des